

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 975

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Marché d'argent sale

Je crois devoir vous mettre en garde contre une erreur, qui pourrait vous coûter cher: supposons que vous disposiez d'un petit stock de cyanure dont vous voudriez vous débarrasser; de quelques explosifs, le tout pour un prix honnête... Vous trouvez un client, désireux de se défaire de sa belle-mère — quoi de plus naturel? Jusqu'ici, tant le cœur que la raison, et que la loi, n'y trouveront à redire... Mais il s'avère que votre chaland vous paie avec de l'argent sale, provenant d'une attaque à main armée, ou mieux du trafic de la drogue. Alors là, vous tombez sous le coup de la loi! Vous dites que tout de même j'exagère? Je n'en suis pas sûr. Selon *24 Heures* du 25 novembre, Klaus Barbie (un bien

gentil garçon) aurait acheté pour le compte du gouvernement bolivien des avions en Suisse et des blindés en Autriche (jusque là rien que d'irréprochable) et les aurait payés «avec des fonds provenant du trafic de cocaïne». *Infraction à la loi sur les stupéfiants*, conclut judicieusement *24 Heures*, qui parle sévèrement de MM. Shakarchi et Kopp. D'un autre côté, comment parler d'argent sale dans un pays où la majorité, sinon des citoyens du moins des votants (y compris un pasteur de moi connu!), a décrété que l'argent gagné à vendre des armes était *propre!*?

Assez content du résultat des votations sur l'initiative *Suisse sans armée*, moi. Et vous? D'une part, pour la première

fois depuis des années, plus des deux tiers des électeurs se sont rendus aux urnes, si bien que les «gagnants» ont presque la majorité absolue (45%) et du moins la majorité relative — alors que pour toutes les dernières votations c'était les indifférents qui avaient la majorité relative, quand ce n'était pas la majorité absolue (plus de 50%)!

...Et d'autre part, on s'en doute, ce tiers de citoyens suisses, et un peu plus du tiers, qui ont accepté l'initiative — je me réjouis que nous ne soyons pas la majorité; mais je me réjouis aussi que nous soyons si nombreux: un million à peu près, si bien que très évidemment, nous ne sommes pas payés par Moscou; nous ne sommes pas le parti de la «haute trahison», comme le prétendait une lettre de lecteur parue dans *24 Heures*. Et l'on peut espérer que les autorités responsables restreindront leur goût pour les dépenses militaires somptuaires; qu'elles reverront la question du service civil et du statut des objecteurs de conscience — après tout, nous avons été battus par deux fois à propos des armes atomiques... mais l'armée suisse n'a toujours pas acquis ces joujoux! Nos adversaires ne sont donc pas complètement imbéciles — je prends le mot dans son sens étymologique. ■

PARLEMENT GENEVOIS

De la discrimination à la xénophobie

(jd) Jusqu'à récemment, les travailleurs immigrés dont les enfants sont restés au pays ne touchaient qu'une partie des allocations familiales. En juin dernier le Conseil d'Etat genevois mettait fin à cette injustice, sans toutefois juger bon d'aller jusqu'à faire bénéficier ces travailleurs de l'allocation de naissance et de l'allocation de formation professionnelle. Une proposition visant à établir une égalité complète des salariés a été rejetée par la majorité du Grand Conseil (libéraux, radicaux, démocrates-chrétiens et vigilants). Il s'est trouvé un seul démocrate-chrétien, le député Jean-Claude Genecand, pour prendre au sérieux le programme de son parti, défenseur patenté de la famille, et approuver cet acte de justice élémentaire.

Et ne croyez pas que la majorité bourgeoise, dans cette affaire, souffre du moindre complexe de culpabilité. Bien au contraire; c'est elle qui manifeste un vrai sens de la justice. En effet un député libéral a justifié sa position par le souci de non discrimination: le coût de la vie dans les pays d'origine des travailleurs étrangers étant inférieur à celui de la Suisse, le montant des allocations

représenterait là-bas un pouvoir d'achat supérieur à celui dont disposent les ayant-droit à Genève. Intolérable.

Dans le droit fil de cette logique, on attend maintenant une proposition de diminution, voire même de suppression de la rente AVS et de prévoyance professionnelle pour des retraités helvétiques qui ont choisi de couler des jours tranquilles en Espagne, au Portugal ou en Italie.

Il est probable que cette même majorité — à l'exception des Vigilants — adoptera à la prochaine occasion et la main sur le cœur une résolution bien sentie contre le racisme et la xénophobie. Mais se rend-elle compte qu'en légitimant la discrimination à l'égard des enfants d'immigrés, elle renforce le statut d'infériorité attaché aux travailleurs étrangers et conforte une partie de l'opinion, à la recherche d'un bouc émissaire, que ces derniers sont bien les profiteurs qu'elle imagine, toujours prêts à s'arroger des privilèges indus.

Attention, huit députés vigilants — c'est l'effectif réduit de ce parti au Grand Conseil genevois — peuvent en cacher d'autres. ■

ÉCHOS DES MÉDIAS

Action socialiste, publié par le Groupe trotskyste de Suisse, section suisse de la IV^e Internationale (Centre international de reconstruction), a passé le cap du 100^e numéro.

Bertil Galland, successivement grand reporter, collaborateur aux éditions et chroniqueur à *24 Heures* quittera ce journal le 1^{er} avril prochain et rejoindra l'équipe de *L'Hebdo*. Forte personnalité, Bertil Galland est notamment un spécialiste des pays du Nord, auxquels il a consacré un livre.

Ringier et *Blick* envisagent une collaboration avec l'émetteur privé allemand SAT 1, dont plusieurs réseaux câblés de Suisse alémanique diffusent les programmes.